

sorte de philosophie universitaire, de littérature universitaire, de science universitaire et presque de religion universitaire. La France pourrait être divisée en quatre ou cinq grands centres d'enseignement, dont chacun aurait ses facultés, ses collèges, ses établissements d'instruction de tout ordre, et rivalisant, comme les universités d'Allemagne, par l'éclat et la diversité de leur enseignement et le mérite des professeurs. Ces puissantes corporations, prises dans leur ensemble, formeraient l'Université de France. Leur lien serait une protection de l'Etat, exempte de servitude ; car l'Université ne peut maintenir le principe de liberté qu'autant qu'elle est libre elle-même, libre dans ses rapports avec l'Etat, libre dans les rapports de ses parties entr'elles, libre, enfin, dans son action, de façon à ne recevoir, mais aussi à n'imposer aucun joug. L'Université, c'est le lien de la société intellectuelle, qui doit être distincte de la société civile, car la société civile ne peut exister, sans être investie d'une sorte de puissance de contrainte ; la société intellectuelle, au contraire, ne saurait avoir d'action que celle de la lumière et de la vérité. A plus forte raison, en est-il ainsi de la société religieuse, qui ne s'adresse qu'aux âmes et n'a pas d'empire sur les corps, tandis que la société intellectuelle s'adresse bien aussi aux facultés purement spirituelles, mais aux facultés secondaires, qui sont le lien de l'âme au corps. Si ce n'était pas nous détourner de notre thèse, en creusant cette idée, nous y trouverions le principe de la séparation qui doit exister entre l'enseignement et la religion.

L'Université doit être la totalité des enseignements et des doctrines, non un enseignement particulier et une doctrine exclusive. L'intolérance d'une école dominante, l'esprit de coterie entre les chefs d'un corps dont l'action est trop concentrée, sont de grands inconvénients, parce qu'ils tiennent à la faiblesse même de l'humanité, et qu'il est, à ce titre, presque impossible de s'en garantir complètement. Or, il nous paraît que l'un des moyens les plus efficaces de remédier à ce mal, serait cette division de l'Université en plusieurs grands centres d'enseignement, sans dépendance vis-à-vis les uns des autres, et sans imposition d'une doctrine philosophique, littéraire ou scientifique. Par là, toutes les sources de l'esprit humain jailliraient sans obstacle, toutes les directions seraient libres, toutes les voies ouvertes. Là, règnerait M. Cousin, ici, tel autre chef d'école ; ici, le rationalisme aurait ses chaires préférées ; là, la philosophie s'inclinerait devant le Christianisme. La liberté d'enseignement serait ainsi dans le corps universitaire lui-même, et le clergé ne se plaindrait plus de n'avoir